

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024
CONVOCAION EN DATE DU 4 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 12/06/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme TRIoux Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents : M. PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Cimetière communal – Tarif des concessions de terrains, de caves-urnes et de cases de columbarium

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment celles des articles L2223-13 et suivants relatifs aux concessions funéraires et L2331-2 alinéa 4 relatif au produit de leur vente ;

Considérant que la commune dispose au sein du cimetière d'emplacements de terrains, de cases de columbarium et de caveaux cinéraires pouvant faire l'objet d'une concession ;

Vu la délibération du 5 décembre 2023 fixant les tarifs des concessions de terrains, des concessions de « caves urnes » et des cases de columbarium ;

Considérant qu'il convient de revoir les tarifs précités pour tenir compte de l'évolution des conditions économiques ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs des concessions dans le cimetière communal :

- EMBLEMENTS DE TERRAINS

Terrain de 1,15m x 2,41m :

15 ans : 75,00 €
30 ans : 180,00 €
50 ans : 420,00 €

Terrain de 1,65m x 2,41m :

15 ans : 105,00 €
30 ans : 260,00 €
50 ans : 620,00 €

- CASES DE COLUMBARIUM N°1

30 ans : 785,00 €

- CASES DE COLUMBARIUM N°2

30 ans : 1.050,00 €
50 ans : 1.310,00 €

- CAVES-URNES

30 ans : 590,00 €
50 ans : 950,00 €

RAPPELLE que la délivrance de toute concession est subordonnée à l'acceptation du règlement adopté par délibération du Conseil Municipal du 4 décembre 2012.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), TRIoux Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT

La Secrétaire de séance,

Stievenard

Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 17/12/2024

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20241210-12_06_2024-DE

Date d'affichage : 20/12/2024

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

